

Plan d'action de la Stratégie nationale de promotion des logiciels libres (SNPLL 2021-2025) : Rôle et Responsabilité des DRH

Présenté par Ouezzin Marc KANI,
Chargé d'études MDENP

- **Rappel de la stratégie**

- La SNPLL est construite sur trois axes
- Axe 1 : renforcement des capacités des acteurs
- Axe 2 : développement des e-services basés sur les logiciels libres
- Axe 3 : renforcement de la gouvernance

Axe 1 : renforcement des capacités des acteurs

- Le renforcement des capacités des acteurs est fondamental pour une mise en œuvre efficace de la SNPLL, il vise à former les utilisateurs finaux logiciels libres et le personnel informaticiens de l'administration publique, ainsi que les communautés œuvrant dans le domaine des logiciels libres.
- Deux (02) objectifs stratégiques sont définis. Il s'agit:
 - d'améliorer les capacités opérationnelles des acteurs ;
 - de consolider l'expertise nationale en faveur des logiciels libres.

Améliorer les capacités opérationnelles des acteurs

Les actions suivantes sont attendues:

Renforcement des capacités du personnel de l'administration publique mais aussi son personnel IT sur les solutions libres.

- Former 1500 utilisateurs sur les logiciels libres bureautiques ;
- Former 150 utilisateurs sur les applications métier à base de logiciels libres ;
- Former 300 utilisateurs sur les logiciels libres collaboratifs.

- Former 30 ingénieurs sur les logiciels libres de sécurité ;
- Former 50 programmeurs sur les langages de programmation des logiciels libres ;
- Former 50 ingénieurs sur les systèmes de gestion des bases de données libres ;
- Former 150 ingénieurs sur les systèmes d'exploitations libres ;
- Organiser une session de plaidoyer pour le recrutement de 500 informaticiens sur 5 ans (Primature, MINEFID, MFPTPS).

- Une autre action va consister au renforcement des capacités des communautés de logiciels libres
- Prendre en charge les frais de location une (01) plateforme de développement sur les logiciels libres en ligne
- Former 50 membres des communautés sur les outils de développement des logiciels libres
- Former 50 membres d'associations féminines de IT sur les outils libres

Rôle et responsabilité des DRH

- La réussite de cet axe de la SNPLL ne se fera pas en roue-libre. Il y aura:
- Une résistance au changement;
- Une non adhésion des acteurs;
- Une mobilisation de ressources.
- Les DRH doivent être à cet effet des acteurs au changement en renforçant la communication mais surtout en intégrant ces actions de formations à leur plan de formation

- Je vous remercie